

# L'ESSENTIEL 2018



**Grâce à vous,  
en 2018, nous  
avons pu financer  
639 projets.**

**J**e tiens à vous exprimer notre immense gratitude pour les **639 projets que vous nous avez permis de réaliser en 2018**. Ces projets, dont le montant total s'est élevé à 6,3 millions d'euros, ont permis d'améliorer la vie de tous à l'hôpital, dans toute la France.

Au-delà des chiffres, **vous avez offert beaucoup de réconfort aux enfants, aux adolescents et aux personnes âgées lors de leur séjour à l'hôpital.**

Lorsque nous voyons leur sourire, nous pensons aussitôt à vous qui rendez leur quotidien plus doux et plus gai.

Du fond du cœur, je tiens à vous en remercier et à vous dire combien nous sommes fiers et heureux de tout ce que nous avons réalisé ensemble.

La Fondation existe depuis maintenant plus de 30 ans et grâce à vous, **elle va continuer à jouer un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie à l'hôpital**, pour les patients et leur famille.

Comme vous le savez, il reste beaucoup à faire. Ensemble, construisons l'hôpital de demain !

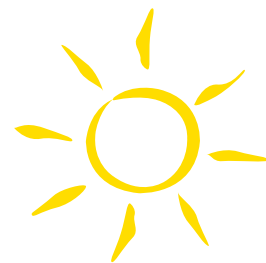


FONDATION  
Hôpitaux de Paris  
Hôpitaux de France  
Reconnue d'utilité publique



**Danuta Pieter,**  
Déléguée Générale de la Fondation  
Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France

# Les temps forts de l'année 2018



**11 JANVIER**

Inauguration du Pavillon Mireille Darc à l'EHPAD Château Michel de Dieppe. **Subvention globale : 12 projets pour un montant de 32 366 €**



**24 JANVIER**

Visite à la maison des familles de Besançon. **Subvention accordée : 100 000€**

**3 FÉVRIER**

Match de Football Nice-Guingamp au profit de l'opération Pièces Jaunes à L'Allianz Riviera à Nice (06)



**28 MARS**

Inauguration de l'espace bibliothèque / ludothèque à l'hôpital de Bullion. **Subvention accordée : 10 000€**

**6 JUIN**

Inauguration des fresques murales, concert et goûter au CH Sud Francilien de Corbeil-Essonnes. **Subvention accordée : 20 805€**

**10 JANVIER**

Lancement Pièces jaunes 2018 à l'hôpital la Timone de Marseille (13). **Subvention globale : 75 projets pour un montant total de 3 142 009€**



**25 JANVIER**

Matinale «l'anorexie aujourd'hui : mieux comprendre mieux soigner» à la Maison de Solenn à Paris.

**2 FÉVRIER**

Inauguration des bornes musicales à Buis-les-Baronnies et Nyons et de la cuisine thérapeutique de Nyons. **Subvention accordée : 12 000€**

**14 FÉVRIER**

Visite au Centre Médico-Educatif «Les Petits Princes» d'Auxerre pour la démonstration des commandes oculaires. **Subvention accordée : 30 000€**



**20 ET 21 AVRIL**

Séjour à Disneyland Paris des gagnants du Concours Pièces Jaunes.







### 18 JUIN

Inauguration des services d'hospitalisation de chirurgie de l'hôpital Robert-Debré à Paris.

**Subvention accordée : 157 876€**



### 5 JUILLET

Inauguration de l'espace Transition à l'Hôpital Européen Georges Pompidou à Paris.

**Subvention accordée : 283 540€**



### 5 SEPTEMBRE

Inauguration d'une salle d'activité physique adaptée dédiée aux adolescents et jeunes adultes atteints de cancer au Centre Léon Bérard à Lyon (69).

**Subvention accordée : 100 000€**

### 5 OCTOBRE

Emission « 300 Chœurs pour + de Vie ! » présentée par Wendy Bouchard sur France.



### 3 OCTOBRE

Lancement de la 22<sup>ème</sup> édition de l'opération + de Vie à l'EHPAD «La Seigneurie» de Pantin (93).

**Subvention accordée : 2 projets pour un montant total de 82 000 €**



### 10 OCTOBRE

Visite à l'EHPAD de Janzé (35) sur le thème de la prévention de la dénutrition.

**Subvention accordée : 15 000€**



### 11 OCTOBRE

Matinale «Approche non médicamenteuses : comment soigner autrement les personnes âgées à l'hôpital ?» à l'hôtel Scipion à Paris

### 17 OCTOBRE

Visite à l'EHPAD départemental du Creusot (71) sur le thème de l'intergénérationnel. **Subvention accordée : 54 892€**



### 17 OCTOBRE

Match de Football du Variétés Club de France pour +de Vie 2018 à Gueugnon (71)

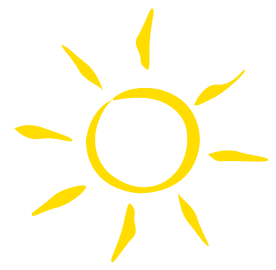
### 21 NOVEMBRE

Inauguration du projet ALLeGRO de living lab gériatrique au CHU d'Angers (49)

**Subvention accordée : 16 863€**



# Mieux vivre l'hôpital, c'est aussi guérir



Pour améliorer la vie quotidienne des enfants, des adolescents et des personnes hospitalisées, La Fondation subventionne chaque année de nombreux projets dans les hôpitaux français. En 2018, 639 projets (212 en pédiatrie, pour les adolescents et en service jeunes adultes, 427 en gériatrie) répondant aux champs d'actions prioritaires, ont été soutenus.

## LE RAPPROCHEMENT DES FAMILLES

La présence des proches à l'hôpital rassure et procure un grand apaisement aux patients, quel que soit leur âge. La Fondation met tout en œuvre pour créer des lieux d'accueil dédiés aux familles.

◆ **40 projets soit un montant total de 811 666 €**

La Fondation a été sollicitée pour soutenir la création d'une Maison des parents au Centre Hospitalier d'Orléans. Grâce à une subvention de 320 000 euros, ce lieu chaleureux de 650 m<sup>2</sup>, 12 chambres dont 4 avec accès handicapés permet aux parents de se ressourcer face à une épreuve difficile. Espaces de restauration, salles de détente, de télévision et de jeux, buanderie, facilitent le séjour des familles dont la présence est indispensable auprès de l'enfant.

## L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL ET DU CONFORT

L'hôpital peut être parfois un lieu froid et angoissant où les soins rythment le quotidien. Un univers coloré contribue à redonner de la chaleur et permet aux familles de se détendre.

◆ **163 projets soit un montant total de 1 621 435 €**

L'EHPAD La Seigneurie à Pantin a sollicité la Fondation à hauteur de 70 000 € pour l'aménagement des jardins en un espace accessible à tous les résidents, permettant un lieu de promenade et de médiation animale, grâce à l'installation d'un poulailler et d'une ruche. Ce projet améliore le confort des résidents, grâce à un travail conséquent de sécurisation du jardin et de création de chemins de promenade accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

Pour changer les idées des personnes hospitalisées, pour chasser l'ennui et rompre l'isolement, les équipes hospitalières organisent de nombreuses activités, aussi bien à l'intérieur des services (ateliers cuisine, chant informatique) qu'à l'extérieur (sorties grâce à des minibus aménagés, séjours).

◆ **368 projets soit un montant total de 2 908 012 €**

L'EHPAD départemental du Creusot a sollicité l'aide de la Fondation pour aménager une crèche intergénérationnelle appelée le « P'tit Epad », grâce à une subvention de 54 892 €. La crèche peut accueillir jusqu'à 30 enfants de 10 semaines à 6 ans. Des ateliers sont organisés chaque semaine, l'occasion de jouer à des jeux ensemble, se raconter des histoires, cuisiner, chanter, autant d'activités simples qui permettent de nouer un lien pérenne entre les résidents et les enfants.

## LA LUTTE CONTRE LA DOULEUR

Souffrir n'est pas une fatalité. La Fondation finance des équipements permettant de soulager la douleur au quotidien.

◆ **67 projets ont été financés pour un montant total de 450 951 €**

Grâce à une subvention de 80 000 euros, une unité transversale douleur et médecine palliative a été créée en pédiatrie à l'hôpital Robert-Debré. Cet espace regroupe un salon d'accueil et d'attente ainsi que des espaces de consultation individualisés, adaptés aux patients et à leur famille. Ce lieu améliore les conditions d'accueil, assure la confidentialité des échanges, tout en offrant un cadre sécurisé et sécurisant pour les familles et les enfants.

## LA PRISE EN CHARGE DES ADOLESCENTS EN SOUFFRANCE

Pluridisciplinaires et ouvertes sur l'extérieur, les Maisons des Adolescents permettent aux jeunes adultes de disposer d'espaces adaptés à leur prise en charge.

◆ **5 structures soutenues pour un montant de 103 565 €**

Un soutien de 65 000 euros a été accordé à l'hôpital Simone Veil à Cannes pour l'aménagement d'une cuisine thérapeutique, d'un espace multimédia, d'une salle d'expression corporelle et d'un espace d'accueil pour les adolescents.

## LA TRANSITION : PÉDIATRIE / SERVICES ADULTES

Depuis 2015, la Fondation soutient des projets d'accompagnement à la transition des patients atteints de maladies chroniques depuis des services pédiatriques vers les services adultes. Il s'agit d'assurer une continuité de soins avec un transfert de compétences et d'expertises médicales et de mettre en place un accueil adapté à l'âge des patients.

◆ **3 projets soutenus pour un montant total de 455 000 €**

La Fondation a accordé un soutien à hauteur de 300 000 euros à l'hôpital San Salvador pour l'aménagement et l'équipement d'une unité de vie dédiée à la Transition pour les jeunes adultes polyhandicapés.





## L'HÔPITAL OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR

**52 jardins thérapeutiques** ont vu le jour pour un montant de près de 452 342 euros et **15 projets d'aires de jeux** ont été financés à hauteur de 162 151 euros.

Les jardins thérapeutiques offrent des bénéfices physiques, psychologiques et sociaux aux résidents de services de gériatrie. Sensoriels, de pur agrément ou conçus comme de véritables parcours de santé, ils constituent des lieux d'échange et de rencontres intergénérationnelles.

Les aires de jeux permettent aux jeunes patients de s'amuser, partager, rire, vivre tout simplement et d'oublier l'espace d'un moment, qu'ils sont à l'hôpital.

**75 hôpitaux ont pu se doter d'un minibus grâce à une subvention globale de la fondation de 1 036 097 euros.**

Spécialement aménagés pour recevoir des fauteuils roulants, ils représentent une ouverture vers l'extérieur, une véritable bouffée d'oxygène.

Dans les EHPAD ou services pédiatriques, les minibus permettent aux patients et aux soignants de quitter leur environnement quotidien, le temps d'une excursion ou d'un séjour.

La Fondation a toujours œuvré pour ouvrir l'hôpital sur l'extérieur, lutter contre l'isolement et favoriser les liens entre les générations.



## RAPPORT DU TRÉSORIER DE LA FONDATION

**L'activité de la Fondation est relativement stable par rapport aux années précédentes et reste dans la continuité de celle de l'exercice 2017. Les comptes 2018 sont l'expression d'un haut niveau d'activités et d'une situation financière saine.**

En emplois, les projets décidés dans l'année et les frais s'y rapportant (missions sociales) s'élèvent à 7 M€.

Les projets pédiatriques, de structures pour adolescents et programme jeunes adultes représentent un montant de 3,3 M€ ; ceux consacrés aux personnes âgées à l'hôpital, représentent 3 M€. Les frais de soutiens des projets représentent 0,7 M€.

La collecte de l'année 2018 est en légère diminution par rapport à celle de 2017 à savoir 8,4 M€ contre 8,9 M€.

Les legs et autres libéralités continuent de représenter en 2018 plus du tiers des ressources collectées dans l'année.

En plus des ressources collectées durant l'exercice, la Fondation a mobilisé en 2018, pour financer ses activités, près de 1,4 M€ sur les fonds dédiés (ressources collectées antérieurement), a recyclé 0,9 M€ de projets abandonnés ou moins couteux que prévu et a encaissé 0,6M€ de ressources complémentaires liées à la subvention d'accompagnement de l'AP-HP et à des produits financiers.

Elle est donc dans une logique dynamique de gestion des dons qui lui sont octroyés par ses donateurs.

L'encours des projets conventionnés avec les hôpitaux s'élève à 15,7 M€ contre 16,94 M€ en 2017. Il faut rappeler que la mise en œuvre des projets s'étale le plus souvent sur deux à trois années.

Les fonds dédiés (13,67 M€) représentent un potentiel d'interventions de l'ordre de deux années de collecte, avec une mention particulière pour le fonds dédié à la Maison de Solenn dont la Fondation assure directement le financement des ateliers culturels.

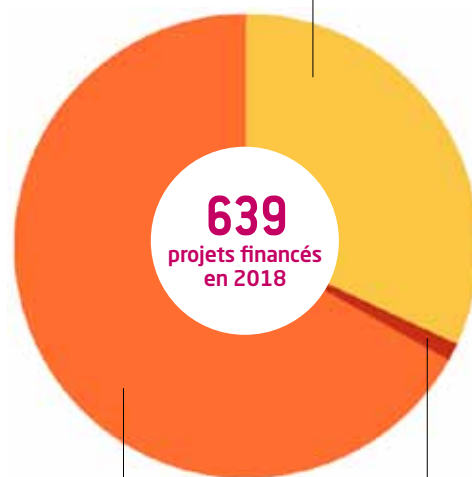
Les ratios de gestion pour 2018 évoluent ainsi : pour 100€ de dons 67€ sont affectés aux engagements auprès des hôpitaux, 5€ correspondent à l'excédent de l'exercice qui sera utilisé ultérieurement au bénéfice de notre mission sociale ; 25€ couvrent les coûts d'appel à la générosité publique et 3€ financent la communication et le fonctionnement courant.

Il est rappelé que le ratio d'emploi des ressources provenant de la générosité des donateurs varie en fonction du modèle économique de chaque organisation caritative et ne peut être comparé de manière homogène d'une organisation à une autre. S'agissant de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, ses ressources dépendent presque exclusivement de la générosité des donateurs (plus de 98%).

**La Fondation exprime à nouveau sa profonde gratitude à l'ensemble des collecteurs de pièces jaunes et à ses fidèles donateurs.**

### NOMBRE DE PROJETS ET D'HÔPITAUX BÉNÉFICIAIRES

**204** projets pour les enfants et adolescents dans 126 établissements hospitaliers



**427** projets pour les personnes âgées dans 338 établissements hospitaliers

**8** projets jeunes adultes dans 8 établissements hospitaliers

# COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES



## Bilan au 31 décembre 2018 (en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	31-12-2018	31-12-2017
<b>Immobilisations</b>	10	15
Valeurs mobilières de placement*	13 079	34 049
<b>Autres actifs**</b>	196	1 354
Disponibilités	23 035	3 504
<b>Charges constatées d'avance</b>	126	125
<b>TOTAL</b>	<b>36 446</b>	<b>39 047</b>
Engagements reçus (legs)	5 413	5 964

<b>PASSIF</b>	31-12-2018	31-12-2017
<b>Fonds associatifs</b>	6 227	5 653
– Fonds associatifs sans droit de reprise	3 145	3 131
– Report à nouveau	2 507	2 378
– Résultat de l'exercice	574	143
<b>Projets conventionnés auprès des hôpitaux</b>	15 707	16 949
<b>Fonds dédiés</b>	13 662	14 526
<b>Divers passifs</b>	850	1 919
<b>TOTAL</b>	<b>36 446</b>	<b>39 047</b>

(\*) Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

(\*\*) Pour l'exercice 2017 l'essentiel de ce poste porte sur les produits restant à recevoir relatif à l'acheminement par la Banque de France des pièces métalliques collectées lors de l'opération Pièces jaunes pour 656 075€, de la subvention de fonctionnement pour 210 000€, du mécénat pour 205 000€.

Les ressources provenant de la générosité publique sont, pour l'essentiel, affectées par les donateurs dans le cadre des opérations de collecte. Les autres ressources non encore utilisées sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs.

Le montant des projets conventionnés auprès des hôpitaux, s'élève à 15,7 millions d'euros. Il recense les engagements de la Fondation concernant les projets des années précédentes non encore réalisés et ceux de l'année 2018. Le versement des sommes interviendra au fur et à mesure de la réalisation des projets dans les hôpitaux, sur présentation des factures acquittées.

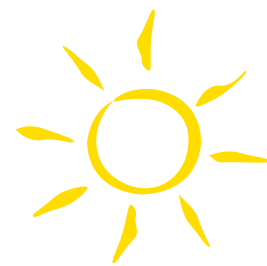
## Notes relatives au compte d'emploi des ressources



<b>EMPLOIS</b>	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
– Missions sociales	6 878	6 878
– Frais de recherche de fonds	2 561	2 561
– Frais de fonctionnement	843	268
	-	9 707
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de Résultat</b>	<b>10 282</b>	-
<b>II - Dotations aux provisions</b>	<b>46</b>	-
<b>III - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>624</b>	-
<b>IV - Excédent de ressources</b>	<b>574</b>	-
<b>V - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 527</b>	-
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par les ressources collectées auprès du public	-	-
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	-	-
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	-	<b>9 707</b>

<b>RESSOURCES</b>	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
<b>Report des ressources collectées</b>	-	<b>2 851</b>
<b>Ressources collectées auprès du public</b>	<b>8 448</b>	<b>8 448</b>
– Dons collectés	4 883	4 883
– Dons manuels non affectés	1 220	1 220
– Dons manuels affectés	3 663	3 663
– Legs collectés	3 565	3 565
<b>Autres produits de la générosité du public</b>	<b>895</b>	<b>895</b>
<b>Autres ressources</b>	<b>575</b>	-
<b>I - Total des ressources de l'exercice</b>	<b>9 918</b>	-
<b>II - Reprise des provisions</b>	<b>121</b>	-
<b>III - Report des ressources antérieures</b>	<b>1 488</b>	-
<b>IV - Variation des fonds dédiés</b>	-	<b>863</b>
<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	-	-
<b>VI - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 527</b>	<b>13 057</b>
<b>VI - Total des emplois financés par des ressources collectées</b>	-	<b>9 707</b>
<b>Solde des ressources affectées non utilisées</b>	-	<b>3 350</b>

# La gouvernance de la Fondation



Le Comité d'Orientation de la Fondation est composée de professionnels du monde hospitalier. Il se réunit deux fois par an pour sélectionner les projets qui seront soutenus par **Pièces Jaunes** et **+ de Vie**.

## GOVERNANCE

- ◆ **Le Conseil d'Administration** définit les choix stratégiques de la Fondation, arrête le budget et les comptes, décide et contrôle l'attribution des subventions proposées par le Comité d'Orientation.
- ◆ **Le Bureau** a pour mission de préparer et d'exécuter les décisions prises par le Conseil d'Administration. Le Président y est entouré de deux Vice-Présidents, d'un secrétaire général, d'un secrétaire général adjoint et d'un trésorier.
- ◆ **Le Comité d'Orientation** est une instance consultative qui évalue les projets soumis à la Fondation et propose au Conseil d'Administration le montant des subventions à accorder. Il est composé de 20 membres issus du monde hospitalier élus pour quatre ans.
- ◆ **Le Comité d'Audit** est chargé de formaliser des dispositifs d'analyse des risques et du contrôle interne.
- ◆ **L'Équipe Permanente**, sous la direction de la Déléguée Générale, met en œuvre la stratégie de la Fondation. Elle est composée d'une direction des affaires générales, une direction de la collecte de fonds et de la communication, une direction des projets et une direction administrative et financière.

Les équipes de la Fondation sont tout particulièrement mobilisées pour veiller au respect de la transparence financière et à la qualité de l'information diffusée.

## DISPOSITIF DE CONTRÔLE

◆ Les comptes annuels et les procédures de contrôle interne font l'objet tous les ans d'un **contrôle par un commissaire aux comptes** nommé par le conseil d'administration, après recours à une procédure d'appel d'offres. Les comptes annuels ont toujours été certifiés sans réserve.

◆ Depuis 1996 la Fondation est membre du **Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public**. À ce titre, elle s'engage à respecter les principes relatifs :

- au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée ;
- à la rigueur de la gestion ;
- à la qualité de la communication et des actions de collectes de fonds ;
- à la transparence financière.

Le respect de ces engagements est vérifié tous les ans par un **contrôleur du Comité de la Charte**. La Fondation a bénéficié, depuis 1996, de l'agrément du Comité sans interruption, renouvelé une nouvelle fois en 2015, et une fois en 2018, à l'occasion du rapport triennal établi par le contrôleur et sanctionné par la Commission d'agrément et de contrôle du Comité.

◆ **En raison de son statut d'organisation faisant appel à la générosité du public**, la Fondation est également soumise au **contrôle de la Cour des Comptes**. Le dernier contrôle de la Fondation est intervenu en 2010. Dans ses conclusions, la Cour des Comptes «justifiait pleinement la confiance qui lui était faite par ses donateurs».



FONDATION  
Hôpitaux de Paris  
Hôpitaux de France  
Reconnue d'utilité publique

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France  
13 rue Scipion 75 005 Paris. Tél. 01 40 27 42 62

Crédits photos: Y. Dejardin - P. Balmer  
A. Morassutti - R. Dugovic - S. Loustalan

Pour en savoir plus : [www.fondationhopitaux.fr](http://www.fondationhopitaux.fr)



Agissez pour le  
recyclage des papiers  
avec Fondation Hôpitaux  
de Paris-Hôpitaux  
de France et Ecofolio.